

Interview de Jacques Santer: la position du Benelux durant les travaux de la Convention européenne (Sanem, 3 mai 2006)

Source: Interview de Jacques Santer / JACQUES SANTER, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Sanem: CVCE [Prod.], 03.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:05:02, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_santer_la_position_du_benelux_durant_les_travaux_de_la_convention_europeenne_sanem_3_mai_2006-fr-71c23b5f-efd3-4d62-9adb-9aa5fd3585a5.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jacques Santer: la position du Benelux durant les travaux de la Convention européenne (Sanem, 3 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Pendant les travaux de la Convention, pendant les phases de consultation, d'écoute, quelles étaient les priorités des trois pays du Benelux en ce qui concerne plus particulièrement les réformes et le fonctionnement des institutions communautaires?

[Jacques Santer] Les pays du Benelux ont fait un certain nombre de propositions. C'était également un papier de compromis, parce que certains pays allaient plus loin que d'autres, etc. Mais au moins, les pays du Benelux avaient l'avantage d'avoir, lorsqu'il y avait, à un moment donné, je dirais, une confrontation au sein de la Convention, entre les propositions faites par le président Giscard, en ce qui concerne les institutions, et les autres pays, surtout les représentants des petits États membres, ou des moins grands États membres. Alors, à ce moment-là, les pays du Benelux ont établi un papier qui a – à mon sentiment – qui a refait et qui a donné une nouvelle dynamique à la Convention. Parce qu'à un moment donné – d'ailleurs, les commentateurs le disaient très clairement – on avait l'impression que la Convention allait s'effondrer et ne trouvait pas un résultat. Et ce sont les pays du Benelux qui ont fait redémarrer la Convention, en faisant un lien entre les propositions du président Giscard et les autres. Et je crois que si un certain nombre d'éléments ont pu être retenus du président Giscard, comme par exemple le président de l'Union européenne, ça c'était l'idée de Giscard. Mais ce président est seulement représentatif dans la proposition des pays du Benelux, alors que chez Giscard, il avait des compétences propres, le président, c'était donc toute une autre... Et si vous voulez, sommairement, c'était les propositions de Giscard, c'était en fait la représentation un peu du système constitutionnel français, transmise sur le plan européen, ce que nous ne voulions pas. Et les pays du Benelux ont donc trouvé les moyens termes pour trouver là un accord. Je crois que c'est une bonne chose... D'ailleurs ça se retrouve dans le texte, l'égalité des traitements des différents États membres, grands et petits. Il y a la présidence de l'Union européenne, mais une présidence qui doit travailler ensemble avec le président de la Commission, qui prépare ensemble avec le président de la Commission le Conseil européen, etc. Donc, il y a le ministre des Affaires étrangères, qui est le *double-headed* entre le ministre des Affaires étrangères et le commissaire des relations extérieures, qui préside le Conseil des ministres des Affaires étrangères. Le conseil affaires générales qui devient de nouveau l'organe coordinateur, etc. Donc, il y a des éléments vraiment importants là-dedans, qui ont retrouvé le reflet dans le cadre du texte final de la Convention. Mais surtout, ils avaient l'avantage de débloquer la situation au sein de la Convention à un moment très crucial.

Vous trouvez des fois dans les négociations comme ça, des moments véritablement déterminants, où on dit: maintenant, ça passe ou ça casse. Et là, ça passait, grâce aux propositions du Benelux. Je crois que, même si pas toutes les propositions du Benelux ont été retenues, cela va toujours dans le sens du consensus. Mais au moins, ils avaient le mérite de dégager la discussion. Au départ, Giscard n'était pas très heureux, je dois le dire, il m'avait convoqué même, m'avait téléphoné, m'a convoqué disant ceci et cela. J'avais de longues discussions avec lui, à ce moment-là. Mais on a trouvé donc, en fin de compte, ce qui est sorti peut donner une satisfaction. D'ailleurs, il l'a toujours défendu, et d'un autre côté aux autres également, une satisfaction. Malheureusement, je ne sais pas ce qui adviendra maintenant.